

Flash info



GAODREVILLE

LA RIVIERE

Juillet 2004





COURSES CYCLISTES OUVERTES AUX JEUNES DE 8 à 16 ans

LE MARDI 13 JUILLET 2004 A 15 h.

Le Club sportif Bonnevillois proposera le mardi 13 juillet, à partir de 15 heures, des courses cyclistes ouvertes à tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 8 à 16 ans.

Les inscriptions gratuites seront prises avant le début des épreuves à partir de 14 h 30 au car podium installé près de la Mairie de Gaudreville-la-Rivière. *Merci aux jeunes de la Commune de participer en nombre, à cette après-midi sympathique, le Maire Jean-claude DEBAIN*

Le circuit retenu, de 800 mètres environ, empruntera les rues de la Vigne, des Ilots et des Grands Riants.

Chaque jeune aura à couvrir une fois ce circuit accompagné d'un coureur.

Ensuite, pour les 10 à 16 ans, de petites courses seront proposées par catégories d'âges. Trois jeunes seront retenus pour se rendre à Paris afin d'assister à l'arrivée du **TOUR DE FRANCE** dans une tribune aux **Champs Elysées, le dimanche 25 juillet.**

Tous les participants seront récompensés par les organisateurs, les Comités de l'Eure et de Normandie F.F.C.

Des bulletins d'inscriptions sont disponibles auprès de la Mairie ou du Président du C.S. Bonnevillois : **Jean CORNU**
Tél : 02.32.67.42.74

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code Postal : Tél :

Localité :

Je déclare avoir en ma possession un certificat de non-contre indication à la pratique du cyclisme en compétition, datant de moins de 3 mois. D'autre part, j'ai bien pris connaissance du règlement des épreuves spécifiées dans ce dépliant.

SIGNATURE DES PARENTS :



**PARTENAIRE OFFICIEL
DE L'ETAPE DU JOUR**

Je m'inscrits à l'épreuve suivante

Calvados

Bayeux (AC Bayeux) Vendredi 9 juillet
 Caen (ES Caen) Jeudi 15 juillet
 Le Maly-Libry (Norman Ballerby Cyclisme) Samedi 17 juillet
Finale à Lisieux (VC Lisieux) Mardi 27 juillet

Eure

Étrépagny (E. Cisors) Mardi 6 juillet
 Plessis Hébert (VC Pacéen) Mercredi 7 juillet
 Comeville (VC Pont-Audemer) Jeudi 8 juillet
 Gaudreville la Rivière (CS Bonneville) Mardi 13 juillet

Avec la participation du Conseil général de l'Eure

L'EURE

Manche

Torgny (ES Torigni) Samedi 3 juillet
 Tourlaville (AS Tourlaville) Samedi 3 juillet
 Les Pieux (VC Canton les Pieux) Samedi 10 juillet

Avec la participation du Conseil Général de la Manche

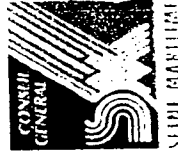


Orne

L'Argie (VC Argilou) Vendredi 16 juillet

Seine-Maritime

Montivilliers (AC Montivilliers) Samedi 3 juillet
 Fontaine le Dun (CC Fontaine le Dun) Lundi 5 juillet
 Le Havre (HAC Cyclisme) Mercredi 7 juillet
 Lillebonne (VC Lillebonne) Jeudi 12 juillet

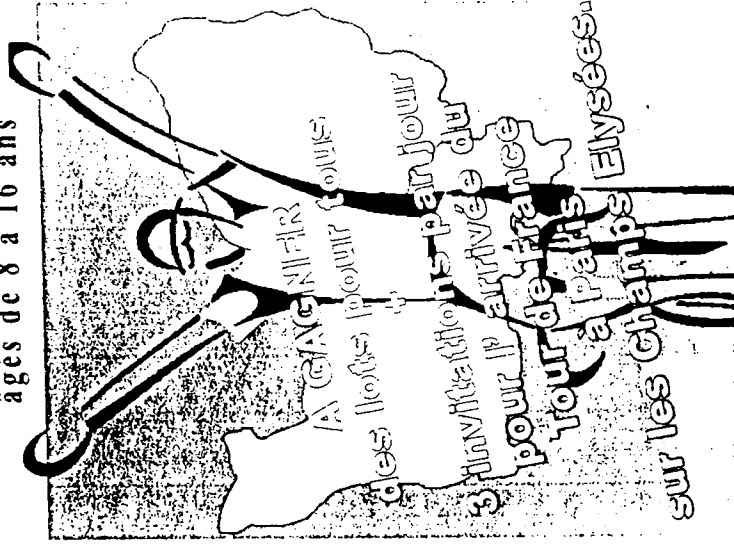


Avec la participation du Conseil Général de la Seine - Maritime

L'ETAPE DU JOUR

**COURSES CYCLISTES
POUR LES JEUNES**

âgés de 8 à 16 ans



Une organisation de la Fédération Française de Cyclisme, du Comité de Normandie de Cyclisme & des Comités Départementaux (14- 27- 50- 61- 76)

AULNAY-sur-ITON (Eure)



INFO-FLASH

DÉJEUNER SPECTACLE Dimanche 19 septembre 2004

La sortie annuelle cette année nous conduira à PARIS dans un cabaret

LE DON CAMILO

Départ d'Aulnay vers 10 heures 15, puis nous ferons route vers PARIS.

A 12 heures, accueil au cabaret pour un déjeuner-spectacle en compagnie d'artistes qui nous proposeront leurs chansons, leurs imitations, leur humour, leurs jeux de mots corrosifs...

La gastronomie sera au rendez-vous car le chef nous promet une table de qualité.

Vers 16 heures fin du spectacle et retour vers AULNAY.

Nous vous invitons nombreux. Pour la réservation des places, merci de retourner dès que possible la fiche d'inscription ci-dessous.

Dernier délai ²/₆ JUILLET 2004. Ceci pour une bonne organisation. Merci.

✂-----

INSCRIPTION POUR LE DÉJEUNER-SPECTACLE DU 19 SEPTEMBRE

Famille :

Nombre de personnes :

Tarif : transport et repas 66 euros x soiteuros

(Les chèques seront remis en banque qu'au mois d'octobre.)

Tarifs (hors options)

Les tarifs ci-dessous correspondent à 1 cours (17 séances de 2 ou 4 heures selon activité)

Couture :	205 €
Réfection de sièges :	236 €
Décoration Florale :	250 €
Peinture sur verre :	130 €
Evènementiel :	130 €
Abat-Jour :	183 €

Espace Culturel

(sous réserves du nombre d'inscrits)

BRIDGE

SOLFEGE

GUITARE

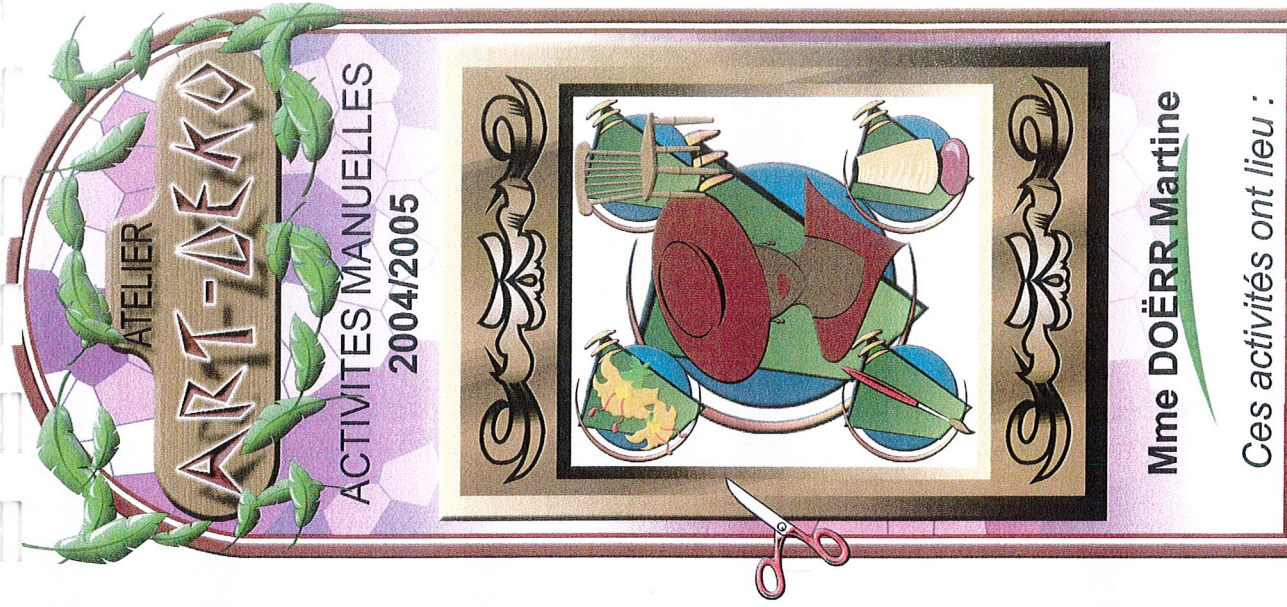
PIANO

Se renseigner auprès de Martine

Options

Patine : (8 séances de 2h)	146 € le cours
Création de bijoux : (8 séances de 2h)	134 € le cours
Adhésion :	
Individuelle	12,20 €
Familiale	18,25 €
Supplément hors commune	9,15 €

Les remboursements des activités ne pourront se faire que pour raison professionnelle ou médicale justifiée.



ATELIER

ART-DEKO

ACTIVITES MANUELLES

2004/2005

Mme DOËRR Martine

Ces activités ont lieu :

“Salle polyvalente de la mairie”
16 Rue Clermont Tonnerre

27190 GLISOLLES

Tél. 02 32 37 15 27

Port. 06 10 65 02 56

Permanence Mairie

(renseignements et liste fournitures sur place)

Le mercredi de 18H à 19H

à partir du 23 juin 2004
jusqu'au 15 juillet 2004

Martine

Tél. : 06 10 65 02 56

tous les jours sauf du :
27 juillet au 18 août 2004

Flash info

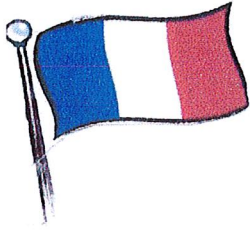


GAUDREVILLE

LA RIVIÈRE

Août 2004

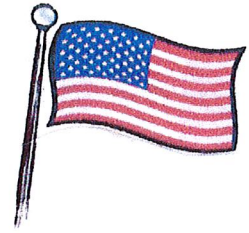




Commune

de

La BONNEVILLE-Sur-ITON



**60^{ème} ANNIVERSAIRE
de la LIBÉRATION de La BONNEVILLE**

Dimanche 22 août 2004

Une exposition de véhicules d'époque aura lieu toute la matinée, de 9 heures à 12 heures, place du bicentenaire (Mairie).

Une expo photos sera également organisée, salle des mariages, du 19 août au 9 septembre.



**Véhicule blindé prenant
position face à la rue de
la Forge.**

Photo – Mme AUZOU Irène

PERMANENCES de MAIRIE

**En raison des congés annuels,
les permanences d'ouverture au public
de la Mairie sont supprimées
du 1^{er} au 15 août 2004 inclus**

En cas d'urgence !

Veillez contacter :

- du 1^{er} au 6 inclus : **Monsieur Jacky CRESTEY-HONORÉ,
Maire-Adjoint, tél. 02 32 30 03 53**
- du 8 au 15 inclus : **Monsieur Jean-Claude DEBAIN,
Maire, tél. 02 32 37 63 97**

Merci de votre compréhension

ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE

Informations

Composition du Bureau :

Président : DENIS Luc
Vice-Président : LETELLIER Jean-Pierre
Secrétaire : DELAMARRE Philippe
Trésorier : DESHAIES Alain

Des **battues aux « grands gibiers »** seront organisées sur le territoire de la Commune, par l'Association de chasse communale,

**les dimanches 15, 22 et 29 août, 5, 12 et 19 septembre,
de 7 heures à 9 heures**

Par mesure de sécurité, un balisage sera réalisé par la pose de panneaux «chasse en cours ».

L'ouverture officielle de la chasse est fixée au 26 septembre 2004.

Un deuxième semestre 2004 en chantier

Le maire de Gaudreville-la-Rivière, Jean Claude Debain, est monté au creneau pour faire évoluer sa commune. Pas moins de quatre projets sont à l'étude concernant les travaux au sein de son village. « Quand je suis arrivé à la tête de la mairie en 1995, il restait plein d'argent qui dormait et ne servait à rien, explique-t-il, aujourd'hui, on ne peut pas dire que nous ne faisons rien. Gaudreville est même un modèle pour les villages plus grands. » Après avoir construit la nouvelle mairie au début de son premier mandat, le maire s'apprête en effet à construire un bâtiment communal. « Il s'agit d'un bâtiment destiné aux loisirs et au rangement qui sera construit près du centre sportif et de l'étang. » Avec 100 m² de surface, ce bâtiment devrait permettre à la commune de mieux assumer les traditionnels rencontres avec ses citoyens, mais les travaux ne commenceront que fin 2004. Le coût du bâtiment est de 104 000 euros, et une participation de la DGE est prévue à hauteur de 40 %.

L'élargissement de la rue des Boschérons est également à l'ordre du jour. « Il s'agit essentiellement d'un problème de sécurité, explique le maire, car les cars de ramassage scolaires ne peuvent y passer. Pour cela, nous avons reçu une subvention de la part de la Communauté de Communes à hauteur de 22 000 euros. » De plus, la commune a négocié auprès des propriétaires alentours pour racheter les parcelles que la nouvelle route allait grignoter. « Mais messieurs Mantout et Bourgeois ainsi que Mme Richardière nous ont fait grâce des terrains, en demandant seulement quelques spécifications pour les zones constructibles. » Les travaux, devraient commencer à la fin de l'année 2004.

Des travaux pour l'Itton

Le dernier chantier en question est le cours de l'Itton. En effet, le maire a obtenu une subvention du conseil général et de l'agence de l'eau qui vont s'occuper d'achemi-

ner l'eau régulièrement jusqu'à Gaudreville. « Mon souhait est d'avoir de l'eau jusque dans la vallée pour garder un site fleuri et verdoyant, explique Jean-Claude Debain, or jusqu'à maintenant

nous devons investir 1 500 euros tous les ans ainsi que notre emploi jeune, qui s'occupait de dégrader le cours de l'Itton des arbres et des cailloux. Après ces travaux, nous n'aurons plus

besoin d'investir une telle somme, et l'eau viendra sans problème jusqu'à nous. »

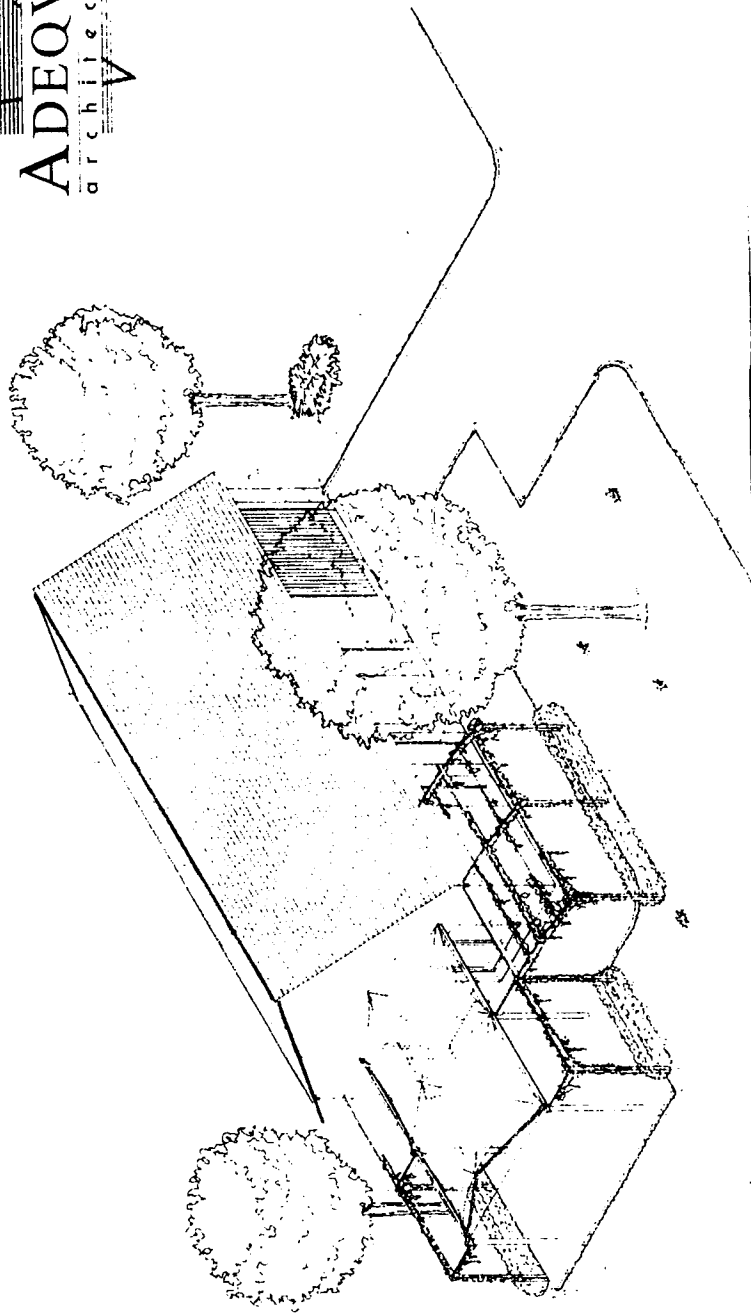
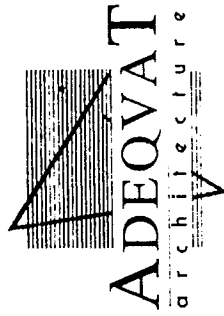
De quoi contribuer au classement de la vallée du Sec Itton, qui est à l'étude depuis 9 ans déjà, et

qui constitue le quatrième chantier de la mairie. « Nous touchons au but après tant de travail. Une étude a été réalisée auprès des habitants. Elle est maintenant arrivée à la préfecture, et nous atten-

ons les résultats. Mais je suis optimiste » conclura le maire, qui aura décidément fait beaucoup sur sa commune.

S.L.

COMMUNE DE GAUDREVILLE-LA-RIVIERE Construction d'un bâtiment communal



Flash info



GAUDREVILLE
LA RIVIÈRE

septembre 2024





**INSCRIPTION
DES
MAINTENANT**



REMISE A NIVEAU

VOUS RECHERCHEZ

UN EMPLOI ?

UNE ORIENTATION ?

Dès le 18 OCTOBRE 2004

NOUS VOUS PROPOSONS :

*** UNE FORMATION ADAPTEE A VOS ATTENTES**

- ▶ Apprendre ou réapprendre à lire, écrire, compter....
 - ▶ Savoir remplir, comprendre et répondre aux courriers administratifs
 - ▶ Pouvoir rédiger une lettre
- OU**
- ▶ Préparer un concours, un diplôme, un examen*
 - ▶ Acquérir le niveau pré-requis pour entrer en qualification, un emploi *

* Niveau C.A.P./B.E.P maximum

§ Formation à temps plein

§ Formation à temps plein ou partiel

*** CETTE FORMATION S'ADRESSE**

- ▶ Demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E.
- ▶ Salariés
- ▶ Mères au foyer
- ▶ ...

*** FINANCEMENT**

- ▶ Formation gratuite
- ▶ Financée et agréée par le Conseil Régional Haute Normandie (cofinancement FSE), la DRTEFP, le Fongecif.

- * **UNE FORMATION A TEMPS PLEIN**, adaptée à vos attentes
 - ▶ Travail sur le projet professionnel, l'orientation
 - ▶ Bilan des compétences et acquis professionnels
 - ▶ Apprentissage des techniques de recherches d'emploi (réalisation de C.V., lettres de candidature personnalisées....)
 - ▶ Aide active à la recherche d'un emploi
 - ▶ Stages en entreprise pour découvrir un métier, être rassuré sur ses compétences, se faire connaître, obtenir un contrat...

*** CETTE FORMATION S'ADRESSE :**

- ▶ Aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE
- ▶ Pour tous à partir de 16 ans
- ▶ Avec ou sans expérience professionnelle

*** FINANCEMENT**

- ▶ Formation gratuite et rémunérée (sous certaines conditions)
- ▶ Financée et agréée par le Conseil Régional de Haute Normandie (cofinancement FSE)

Renseignements et inscriptions à tout moment de l'année au :

CENTRE SOCIAL/M.J.C.

SECTEUR FORMATION

4, RUE STE FOY, 27190 CONCHES—TEL : 02.32.30.23.15.

CONCERTA LA CROISILLE 02 OCTOBRE 2004

Les Echos du Donjon

DIRECTION MUSICALE

Mme CLAUDINE CHEVALLIER



« Les Echos du Donjon »

La Chorale de Conches en Ouche

sous la Direction Musicale de **Claudine CHEVALLIER**

Vous proposez un concert en

L'Eglise de La Croisille le 02 Octobre 2004 à 20h30

1- **Le Moine de Solowky** (Chant populaire Russe)

Soliste Max Baudson (Basse)

2- **On a le cœur qui bat** (de Schwingrouber)

3- **Viva tutte le vezzose** (Giardini Felice)

Chanté en Italien

4- **Lord I want to be** (Négro Spiritual)

Soliste Christian Michel, (ténor)

5- **Il fait danser les Mondes** (J.S.Bach)

6- **Baïkal** (chanté en Russe)

Harmonisation Zarev

7- **La ballade Irlandaise** (Emil Stern)

Harmo B. de Crépy

8- **La Pavane** (Thoinot Arbeau)

9- **Amazing Grace** (Négro Spiritual)

10- **Dans la vigne à Claudine** (André Campra)

11- **Tece voda Tece** (Pokorny)

Basse solo Max Baudson

12- **Les Chasseurs** (Weber)

Extrait de Freischütz

13- **Le Clown** (Giani Esposito)

Harmonisation Michel Zarev

14- **Le Tournesol** (Hurray)

Arrangement J. Créty

15- **FINAL**. C'est pour Vivre

Musique A. Popp

Arrangent J. Créty

Prix Entrée Adulte 5 Euros
(Entrée Enfant gratuite)

Mairie de La Croisille
02 32 30 91 08

Concert pour Antoine Merrer au profit de l'Association Marie Hélène
(Home Pascale) pour les enfants Autistes

COMMUNE DE GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE

Mise à jour de nos listes (Anciens, enfants ...)

Madame, Monsieur,

La préparation de la fête de Noël pour les enfants, la distribution d'un colis aux Anciens, l'accueil des nouveaux habitants ou la simple communication ponctuelle d'informations, nous demandent une bonne connaissance de notre population.

Afin de nous rendre la tâche plus aisée, nous vous demandons de nous retourner, après l'avoir complété, le petit coupon que vous trouverez ci-dessous.

D'avance, merci !



Adresse : _____

Tél. (facultatif) : _____

NOM, Prénom : _____

Né (e) le : _____ à _____

NOM, Prénom : _____

(de naissance pour Mme)

Né (e) le : _____ à _____

NOM, Prénom : _____

Né (e) le : _____ à _____

NOM, Prénom : _____

Né (e) le : _____ à _____

NOM, Prénom : _____

Né (e) le : _____ à _____

NOM, Prénom : _____

Né (e) le : _____ à _____

Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE (Eure)

A vos agendas :

Remise de médailles du travail :



Trois de nos administrés se sont vus décerner la Médaille d'Honneur du Travail. Afin de leur rendre hommage, la Municipalité a décidé d'organiser une petite cérémonie au cours de laquelle leur seront remis diplômes et médailles.

Si vous souhaitez les entourer et lever avec eux le verre de l'amitié, rendez-vous le **vendredi 15 octobre prochain à 19 heures dans la salle de la Mairie.**

Accueil des nouveaux habitants :



La tradition veut que la Municipalité accueille les habitants nouvellement arrivés dans la Commune. La petite cérémonie organisée le **vendredi 15 octobre prochain**, dans le cadre des remises de médailles du travail, sera l'occasion pour nous de maintenir cette tradition. Pour que personne ne soit oublié, merci de nous retourner le coupon détachable figurant sur la fiche de « recensement » des familles que vous trouverez dans ce flash.

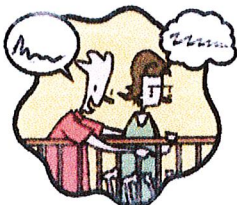
Pour mémoire :

Inscription sur la liste électorale :



Si vous ne l'avez pas encore fait, vous avez **jusqu'au 31 décembre** pour venir demander votre inscription sur la liste électorale (se munir d'une pièce d'identité).

Recensement militaire :



Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire. Il s'adresse à tous les jeunes gens, garçons et filles qui doivent se présenter **en Mairie**, munis du livret de famille de leurs parents, au cours du mois de leur **seizième anniversaire**. L'attestation qui leur sera remise lors de cette démarche leur sera indispensable pour l'entrée dans certains établissements d'enseignement supérieur ou l'apprentissage de la conduite.

Nos amis les bêtes :

Chats domestiques :



La disparition en nombre de chats domestiques nous a été signalée en Mairie. Même si vous ne les appréciez pas, pensez au désespoir de leur maître...

*Si vous êtes intéressés,
itinéraires prévisionnels des navettes
et programme détaillé
de la soirée du 1^{er} octobre 2004
sont à votre disposition en Mairie.*

Le Président

Evreux,
le 28 juin 2004

Mesdames, Messieurs,

Après le succès de la *Missa di Gloria* de Puccini, et du *concerto pour violon n°4* de Mozart de l'Orchestre de l'Opéra de Rouen et sous la direction d'Oswald Sallaberger, le Conseil général de l'Eure renouvelle son partenariat avec la Scène Nationale Evreux Louviers en ouverture de saison pour un spectacle exceptionnel à l'attention des habitants du département.

Affaires suivies par :
Annick Prud'homme

Téléphone
02 32 31 51 04

Fax
02 32 39 91 88

NRef AP/CG

P : - Circuits des navettes
- Descriptif de la soirée

Le vendredi 1^{er} octobre prochain, le Conseil général de l'Eure et la Scène Nationale Evreux Louviers proposent dans la nouvelle salle du Grand Forum de Louviers, une soirée burlesque, musicale, chorégraphique et cinématographique de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff autour de l'univers du cinéaste Jacques Tati, dont vous trouverez les dispositifs et descriptifs artistiques en annexe.

Cette même saison, nous renouvellerons notre collaboration avec l'Orchestre de l'Opéra de Rouen – Haute-Normandie qui interprétera le *Requiem* de Verdi le mercredi 23 février 2005 au Cadran.

Ces opérations ont été conçues pour permettre à un vaste public du département d'assister à des propositions artistiques originales et de qualité. Pour ce faire, un tarif préférentiel de 18 € pour les adultes et 14 € pour les enfants et étudiants est proposé. Par ailleurs, les services du Département mettront à nouveau en place un service gratuit de transport par autocars. Vous trouverez ci-après les itinéraires prévus qui pourront donner lieu, suivant les demandes, à d'éventuelles adaptations.

Nathalie Dionis, responsable des relations avec le public de la Scène Nationale, vous contactera très prochainement. Je vous serais obligé de lui réserver votre meilleur accueil. Toutefois, si vous le souhaitez, vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès de la Scène Nationale en téléphonant au 02 32 78 85 20.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

J. L. Destans

Jean Louis DESTANS

** INFOS'FLASH **

OCTOBRE 2004



GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE

MANIFESTATION AUX MONUMENTS AUX MORTS



**11 NOVEMBRE 2004
DEPOTS DE GERBES**

GAUDREVILLE LA RIVIERE (Parking de la Mairie) 9 h 15

GLISOLLES (Place de la Mairie) 10 h 00
Remise de Médaille .T.R.N. (Algérie)
A Monsieur : ETIENNE Marcel.

AULNAY SUR ITON (Au Monument) 10h 45
Remise de Médaille. T.R.N. (Indochine)
A Monsieur : DUMAS Pierre.

LA BONNEVILLE SUR ITON (Place de la Mairie) 11 h 45
Remise de Médailles .T.R.N. (Algérie)
A Messieurs : PARFOURU Michel , THROUET Jean.

*Les cérémonies seront suivies d 'un VIN D' HONNEUR aux différentes MAIRIES .
Les Maires et Leurs Conseillers MUNICIPALUX Seront Heureux de vous y Accueillir*

*Le Président J-C DEBAIN
LES MEMBRES DU BUREAU*

Le REPAS pour les Anciens Combattants se fera à la **BONNEVILLE SUR ITON au
Domaine de la Noé**
N'oubliez pas de vous faire Inscrire: Prix pour les Adhérents: 18 € .Les Non Adhérents: 27 € .

Le 16 Octobre 2004

Enquête publique sur une demande d'épandage des boues d'Achères sur la commune de Gaudreville-la-Rivière et 186 autres communes du département de l'Eure

POURQUOI L'AGAPE DIT NON

Jusqu'à présent, ni vous, citoyens ni nous, élus, n'ont eu leur mot à dire sur des **activités agricoles** dont on savait pourtant qu'elles **contribuent à dégrader la qualité de nos eaux de rivière**.
Pour changer les choses, une nouvelle loi sur l'eau a été votée.

Premier résultat nous touchant de près : une enquête publique vient de s'ouvrir à la mairie de Gaudreville. Objet : demande d'autorisation d'épandage de boues et de compost de boues de l'usine d'épuration Seine Aval située à Achères (Yvelines), sur une parcelle cultivée de notre commune.

Chacun d'entre nous est invité à exprimer son opinion par écrit sur un cahier ouvert à la mairie à l'intention du commissaire chargé de faire l'enquête et de transmettre son avis au préfet qui décidera. Nos opinions, nos avis n'ont pas le pouvoir de décision d'un vote. Toutefois, le commissaire enquêteur a charge de les analyser et d'en faire part au Préfet. C'est mieux, beaucoup mieux que rien.

Mais comment se faire une opinion ? En s'informant. Ce qui n'est pas facile. C'est pourquoi l'Association Gaudrevillaise de Protection de l'Environnement s'est informée pendant un mois avant d'exprimer sa propre opinion sur le sujet. **Qui demande cette autorisation d'épandage ?**

Le SIAAP, **Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne**. Une entreprise publique chargée de l'énorme tâche de traiter les 2 millions de tonnes de boue (pour parler poliment) que déversent chaque jour dans leurs égouts 6 millions 6 cent mille habitants de 4 départements de la région parisienne. Le SIAAP est une entreprise ancienne, expérimentée, sérieuse. **Nous avons visité ses usines d'Achères**. Nous avons posé des questions à leurs ingénieurs, à leurs directeurs. Les dossiers que le SIAAP a déposés à la préfecture et dont vous pouvez consulter dans notre mairie l'exemplaire qui concerne la commune sont des dossiers sérieux, argumentés, honnêtes. Nous les avons lus soigneusement. Nous avons consulté à leur sujet la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), l'Agence de l'Eau, l'Institut National de Recherche Agricole (INRA).

Le SIAPP a la loyauté de reconnaître que ses boues d'épandage contiennent encore, malgré filtrages et contrôles, des molécules (métaux lourds par exemple) qui ne doivent pas, pour des raisons de santé publique, se trouver, par ruissellement, au contact d'un cours d'eau.

Or, ces boues, même si c'est pour une durée limitée, devront être stockées sur le lieu de l'épandage. **Qu'arrivera-t-il en cas de pluies massives et soudaines ?**

Pour Gaudreville, depuis la coulée de boue de décembre 2000, nous le savons. **Il y aura ruissellement, engouffrement d'une partie des eaux ainsi contaminées dans les bêttoires du Val d'Enfer, dévalement du surplus jusqu'au Bourg et le lit de l'Iton**. Nous le savons d'abord, d'expérience récemment vécue. Nous le savons également, de manière plus scientifique, grâce aux résultats de l'**étude hydraulique** que, alertée par notre association et notre Conseil municipal, la Communauté de Commune a fait réaliser par le cabinet INGETEC. Cette étude portant sur le bassin versant de l'Iton sur la commune de Gaudreville délimite précisément l'étendue de ce bassin versant et **trace une carte précise des parcours de ruissellement**.

En superposant la carte du bassin versant et la carte sur laquelle le SIAPP a mentionné les parcelles sur lesquelles il demande l'autorisation d'épandage de boues, nous avons constaté que plusieurs de ces parcelles, totalisant plus de 400 hectares, situées sur des communes proches de Gaudreville (Champ Dolent, Le Fresne, Le Chesne, Orvaux, Nagel Séz-Mesnil) se trouvaient sur un des parcours de ruissellement débouchant à Gaudreville.

Nous avons appris, de la bouche même d'une de ses porte-parole, que le SIAAP n'avait pas pris connaissance de l'étude INGETEC. Pas plus qu'il n'est entré en contact avec les responsables du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de l'Iton pourtant opérationnel depuis 2002.

Aucun des travaux préconisés par l'étude INGETEC et destinés à enrayer les ruissellements vers le cours aérien ou souterrain de l'Iton **n'a encore été entrepris**. La Communauté de Commune a fait officiellement savoir qu'elle ne disposait pas des fonds nécessaires (1 million d'euros). L'Agence de l'Eau a déclaré de son côté qu'elle ne les financerait pas.

C'est pourquoi **L'AGAPE**, soucieuse de sa mission de protection de l'environnement **a décidé d'adresser un exemplaire de l'étude INGETEC au commissaire enquêteur** et de lui exprimer par écrit son opposition à la demande d'épandage de boues d'Achères sur les terres agricoles comprise dans le bassin versant tel que l'étude hydraulique l'a délimité.

Car, **si on veut** comme chacun le dit ou l'écrit volontiers, véritablement améliorer et **préserver notre ressource en eau, il faut bien commencer un jour et quelque part.**

Pourquoi pas aujourd'hui et à Gaudreville ?

Marc PELLERIN, Pt de l'AGAPE

RAPPEL

Mise à jour de nos listes (Anciens, enfants, nouveaux habitants...)

Madame, Monsieur,

Peu de personnes ont répondu à la demande de renseignements qui était jointe au flash du mois de septembre. Ces renseignements nous sont pourtant indispensables à l'organisation des différentes manifestations qui animent notre village tout au long de l'année.

Nous vous demandons donc, à nouveau, de prendre un peu de votre temps pour compléter le petit coupon que vous trouverez ci-dessous et de nous le retourner au plus tôt. D'avance, merci !



Adresse : _____

Tél. (facultatif) : _____ **date d'arrivée** _____

NOM, Prénom : _____

Né le : _____ **à** _____

NOM, Prénom : _____

(de naissance pour Mme)

Né (e) le : _____ **à** _____

NOM, Prénom : _____

Né (e) le : _____ **à** _____

NOM, Prénom : _____

Né (e) le : _____ **à** _____

NOM, Prénom : _____

Né (e) le : _____ **à** _____



RELAIS FAMILLES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CONCHES

Activités d'éveil parents - enfants

*Vous avez envie de partager des moments de plaisir et de détente avec votre enfant ?
Vous souhaitez rencontrer d'autres parents ?*

Le service Petite Enfance de la Communauté de Communes de Conches vous invite aux activités d'éveil proposées aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents. Les activités sont gratuites. Elles se déroulent dans les locaux de la Maison de la Famille (43 rue Willy Brandt à Conches).

Mardi	Horaires	Activités
21/09	10h30 - 11h30	Transvasement
28/09	10h30 - 11h30	Peinture
05/10	10h30 - 11h30	Mur du maçon : 1 ^{ère} étape : construction briques *
12/10	10h30 - 11h30	Mur du maçon : 2 ^{ème} étape : jeu
19/10	10h30 - 11h30	Jeux moteurs
09/11	9h30	Promenade en forêt **
16/11	10h30 - 11h30	Activité autour du thème de la forêt
23/11	10h30 - 11h30	Transvasement
30/11	10h30 - 11h30	Jeux moteurs
07/12	10h30 - 11h30	Activité de Noël
14/12	10h30 - 11h30	Jeux libres / goûter

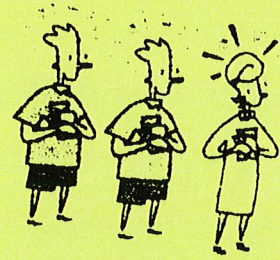
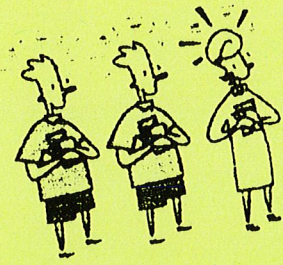
Jeudi	Horaires	Activités
23/09	9h - 10h 10h30 - 11h30	Transvasement
07/10	9h - 10h 10h30 - 11h30	Mur du maçon : 1 ^{ère} étape : construction briques *
21/10	9h - 10h 10h30 - 11h30	Jeux moteurs
18/11	9h - 10h 10h30 - 11h30	Activité autour du thème de la forêt
02/12	9h - 10h 10h30 - 11h30	Jeux moteurs
16/12	9h - 10h 10h30 - 11h30	Jeux libres / goûter

Lundi	Horaires	Activités
27/09	9h - 10h 10h30 - 11h30	peinture
11/10	9h - 10h 10h30 - 11h30	Mur du maçon : 2 ^{ème} étape : jeu
22/11	9h - 10h 10h30 - 11h30	Transvasement
06/12	9h - 10h 10h30 - 11h30	Activité de Noël

* apporter une ou des briques de lait vides et nettoyées

** ramasser des feuilles, marrons, sapinettes...

Pour vous inscrire aux activités : téléphonez au 02.32.58.67.51



***Chorale d'enfants
de la Communauté de Communes du Pays de Conches***

Afin de former une chorale d'enfants, au sein de la Communauté de Communes du Pays de Conches dont notre Commune est membre, Madame Claudine CHEVALLIER se propose de regrouper tous les enfants âgés de 7 à 12 ans qui seraient intéressés par cette activité.

Les répétitions auraient lieu le mercredi après-midi.

Pour inscriptions ou renseignements, tél. au 02 32 30 40 32 ou 02 32 30 70 22

Ludothèque du Chêne au Loup

Nouveaux horaires d'ouverture depuis septembre 2004

La ludothèque est désormais ouverte :

- Les mercredis de 15 h.30 à 18 h.
- Les vendredis de 14 h. à 15 h.30 (moments réservés aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle).
- Les samedis de 9 h.30 à 12 h.



GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE

FLASH'INFOS

Novembre 2004





TELETHON 2004

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du TELETHON qui se déroule cette année les **4 et 5 décembre**, un certain nombre d'activités sont organisées au sein de la Communauté de Communes du Pays de Conches, dont notre Commune est adhérente, et notamment **une course cycliste** intitulée

"virade vélos"

Cette course passera par GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE.

Lors de ce passage, prévu **entre 14 h 40 et 14 h 45**, la Municipalité souhaite faire procéder à un **lâcher de ballons par des enfants du village**. Afin d'alimenter la collecte, traditionnellement organisée à la Mairie, ces ballons vous seront **vendus 0.50 €**.

Compte tenu des contraintes scolaires, ces enfants se présenteront à votre domicile **dès mercredi**. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil et vous remercions vivement de votre participation. A noter que lors du gonflage qui ne pourra se faire qu'au dernier moment, samedi après-midi, **votre Nom sera inscrit sur le ballon**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler la Mairie au 02 32 37 14 12 ou M. Alain DESHAIES, Maire-Adjoint au 02 32 37 17 12, et une fois encore,

un Grand Merci !





DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 2004

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous inviter avec vos enfants à l'**Arbre de Noël** organisé, à la **Salle des Fêtes de GLISOLLES**, le **dimanche 12 décembre 2004 à 15 heures**.

L'après-midi sera animé par la **troupe "Bretelles et Compagnie"**.

Un **goûter** suivra le **spectacle musical**, intitulé "**la voix de la clarinette**", au cours duquel jeunes et moins jeunes partiront pour un voyage virtuel, à la recherche de ... (mais, ne dévoilons pas tout).

Le **Père Noël**, en tournée, fera une petite halte à la salle pour distribuer jouets aux enfants et colis aux Anciens. **Venez nombreux en famille !**

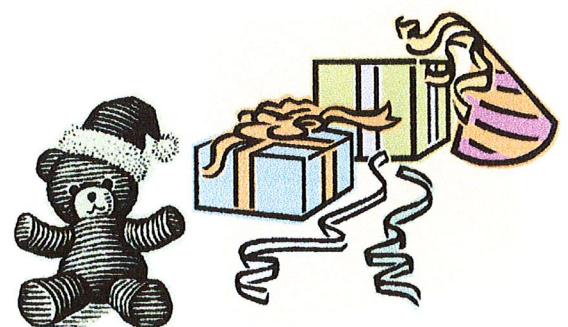
Pour clôturer cet après-midi, comme les années précédentes, un **repas** est organisé au **restaurant "les Tonnelles"** à GLISOLLES. Si vous souhaitez y participer, merci de vous faire **inscrire**, dès que possible et **avant le samedi 4 décembre 2004**, en téléphonant, soit à la Mairie au 02 32 37 14 12, soit chez M. Jean-Claude DEBAIN, Maire, au 02 32 37 63 97. Attention, le **nombre des places est limité à 45 personnes**.

Le prix du repas est fixé à **18 euros**, tout compris.

Cordialement.



JOYEUX NOËL





Concours de façades décorées

La Municipalité a décidé d'organiser un concours destiné à récompenser les habitations dont les façades seront les mieux décorées. Si vous souhaitez participer à l'illumination de votre village pour les fêtes de fin d'année, laissez libre court à votre imagination en installant étoiles, boules et guirlandes électriques sur vos murs, balcons, arbres ... Enfin, tout ce qui peut être décoré et qui pourra être vu depuis la rue par le « jury » chargé du classement.

Une petite réunion aura lieu en janvier 2005 pour féliciter les plus inventifs ...

Merci d'avance de votre participation !

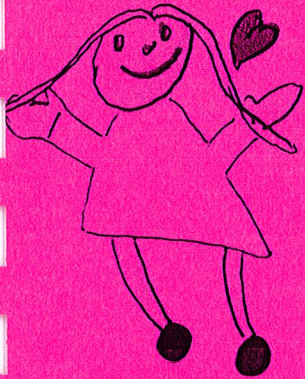


Relevé des compteurs d'eau

Les employés de la Générale des eaux passeront relever les compteurs, à partir du 1^{er} décembre 2004. Merci de veiller à ce que le vôtre soit accessible.

AVIS aux abonnés du réseau de T.D.F.

Afin d'éviter les déplacements inutiles des agents chargés de la maintenance, Nous vous rappelons que toute demande d'intervention doit obligatoirement transiter par la Mairie. A l'avenir, le remboursement des frais occasionnés pourrait être demandé aux abonnés qui ne respecteraient pas cette consigne. Merci de votre compréhension.



Siège social :

15 allée des Fougères
27190 GLISOLLES

Réf Nom	: DF/NP
Objet	: marché de Noël

Glisolles, le 18 novembre 2004

Monsieur Le Maire,

L'équipe ASSO GAG, vous informe de la mise en place du premier marché de Noël, qui aura lieu le samedi 4 décembre 2004 à compter de 10 heures, à l'école de Glisolles.

Cette action a pour objectif de lancer notre première activité en vue de faire une animation pour les enfants, à l'approche des fêtes de fin d'année.

Nous serions honorés de votre présence.

Dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, nos respectueuses salutations.

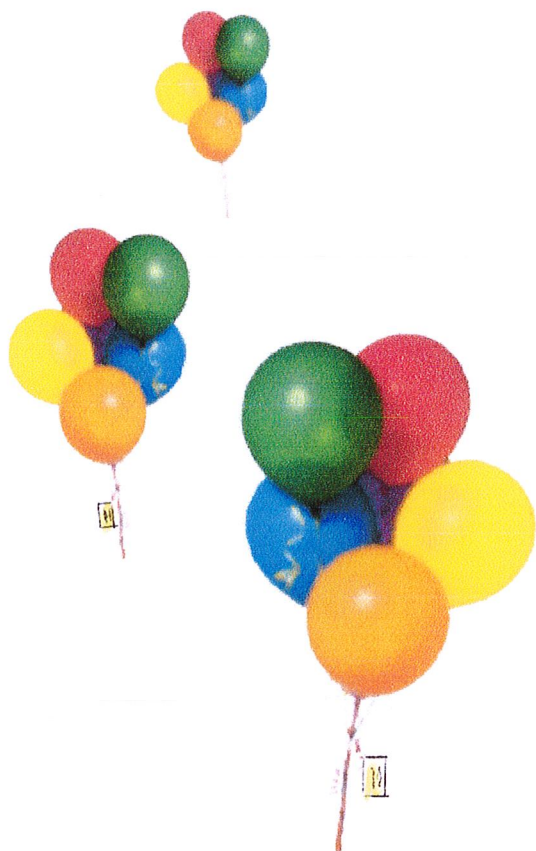
Nathalie PELISSIE
Présidente ASSO GAG

GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE

FLASH'INFOS



Décembre 2004



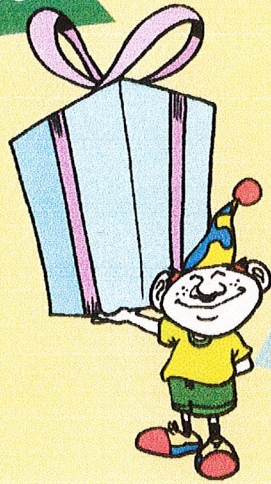
TELETHON 2004

Le lâcher de ballons organisé, le samedi 4 décembre dernier, au profit du TELETHON a remporté un vif succès. **200 €** ont été collectés et ce ne sont pas moins de **50** sphères multicolores qui ont pris leur envol devant la Mairie pour une destination inconnue. Se laissant porter au gré des courants, la plupart ont terminé leur périple dans l'Orne et en Mayenne. Pour notre plus grand plaisir, nous avons vu revenir, dès le début de la semaine suivante, par groupes de 7 ou 8, des étiquettes portant vos noms (une trentaine en tout). Nous ne manquerons pas d'adresser un petit mot aux messagers qui ont joué le jeu mais, avant tout, nous tenons à vous dire un grand **MERCI** pour votre élan de générosité et ... rendez-vous l'année prochaine pour une autre belle aventure...



Départ pour une destination inconnue ...

12 DÉCEMBRE 2004



Le Père Noël est passé, à la demande de la Municipalité, pour combler de beaux cadeaux jeunes et moins jeunes. Si, retenus par d'autres occupations, vous n'avez pas pu venir à sa rencontre, sachez qu'un petit paquet attend les moins de 12 ans, à la Mairie., nous nous ferons un plaisir de le leur remettre. En revanche, si vous avez plus de 65 ans, nous irons vous le porter à domicile.



Ça y est, la hotte est vide ...



Concours des façades décorées *Passage du jury*

Vous êtes nombreux à vous être pris au jeu et vos décors sont tous plus jolis les uns que les autres... Le travail du jury ne va pas être facile, mais il va bien falloir vous départager. Pour cela une équipe composée de membres du Conseil Municipal et d'une personne extérieure va passer faire "le tour de la Commune" entre les fêtes. Pour ceux qui n'ont pas encore pris le départ, il n'est pas trop tard : à vos guirlandes !

Prenez date, c'est le 14 janvier qu'aura lieu la remise des récompenses, à l'occasion de la galette des Rois.



Inscription sur la liste électorale

Si vous venez d'arriver à GAUDREVILLE et que vous n'avez pas encore fait cette démarche, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **31 décembre** pour demander votre inscription sur la liste électorale. En revanche, si vous avez eu 18 ans en 2004, votre inscription devrait se faire automatiquement. Pensez tout de même à le vérifier.
2005 est une année de référendum !

Communiqué du Conseil Général

Projet de Haut-débit pour tous

Monsieur le Maire,

Affaires suivies par
Jean-Yves Guerin

Téléphone
02 32 31 50 77

Fax
02 32 39 91 95

Email
jean-yves.guerin@cg27.fr

Nombreux sont les élus, ou les administrés, qui nous interrogent sur l'actualité du projet "Haut-Débit pour tous" porté par le Département. C'est pourquoi, j'ai souhaité en cette fin d'année vous informer sur l'avancement de ce dossier qui, je m'en réjouis, suscite l'impatience et l'intérêt de nombreux Eurois.

Le Conseil général est actuellement dans une procédure de passation d'une Délégation de Service Public (DSP), cela nous impose de rester dans une certaine réserve concernant les teneurs des négociations qui sont menées avec les candidats.

Ces éléments étant posés, je tiens à vous indiquer que le premier volet du projet qui consistait à construire un réseau départemental de fibre optique de collecte de 42 répartiteurs, se déroule normalement. L'achèvement aura lieu au cours du premier trimestre 2005. C'est ce réseau, qui restera propriété du Département, qui sera mis, d'une certaine manière, en affermage.

La Délégation de Service Public (DSP) a pour but de nommer un délégataire qui, pour le compte du Département, exploitera le réseau départemental en tant qu'opérateur d'opérateurs (fournisseurs d'accès Internet), avec l'objectif de servir à terme l'ensemble des administrés Eurois. Un des critères de choix de ce délégataire est la couverture en population la plus grande et la plus rapide possible.

Cette DSP est un montage technique, juridique et financier complexe, dans le cadre d'une nouvelle législation votée en juin dernier, et qui engagera notre Département et son délégataire pour les 10 ou 15 ans à venir... Vous comprendrez, donc, tout le soin qui est pris pour négocier avec les différents candidats la solution qui, au final, sera la plus avantageuse pour l'Eure et pour les Eurois.

L'objectif du projet est bien d'obtenir le plus vite possible une couverture "très haut-débit" très proche de 100% pour le département. Mais ce n'est que lorsque le délégataire aura été choisi, début 2005, que nous serons en mesure, en fonction des technologies qui seront mises en place et du plan d'action qui sera adopté, de répondre précisément sur les questions de calendrier que chacun, à juste titre, se pose.

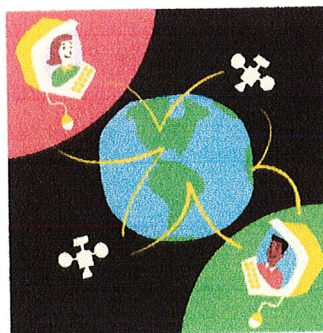
La DDEAT (Direction du Développement Économique et de l'Aménagement du Territoire) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (02 32 31 50 77).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.



Jean Louis DESTANS

ANNEXE



Pour vous permettre de mieux situer la démarche départementale, nous précisons ci après quelques points connexes mais dont la compréhension est nécessaire afin de bien situer le projet départemental haut débit et ses enjeux :

- Nous devons reconnaître qu'une collectivité comme un département n'a pas de pouvoir sur les décisions de déploiement ADSL de France-Telecom, ou sur les stratégies commerciales des opérateurs de services qui mènent actuellement leurs stratégies de déploiement au niveau national, avec une lisibilité des offres et des pratiques commerciales associées qui devront certainement être revues. La dérégulation du marché des télécommunication, issue de directives communautaires, a conduit d'une part à une concurrence de l'opérateur historique qui a indéniablement fait progresser les choses, mais d'autre part à une privatisation du secteur qui conduit à la fameuse "fracture numérique" et à la nécessaire intervention des collectivités pour la résorber.
- Le marché du haut-débit est actuellement en pleine explosion et ne doit pas être considéré comme mature, ce qui explique les grandes disparités d'offres de détail (offres à l'utilisateur final) constatées. Ces offres de détail, souscrites par vos administrés auprès de fournisseurs de services de télécommunication haut-débit, essentiellement des Fournisseurs d'accès internet (FAI) pour les particuliers et des prestataires de services professionnels, sont à situer conjointement à une "offre de Gros". Cette offre de gros émane des opérateurs de télécommunication (autrement nommés opérateurs d'opérateurs) à l'attention des opérateurs de services.
- Dans le cadre de la loi récemment votée en juin 2005 qui a amené une modification profonde de l'article du CGCT traitant des réseaux et services locaux de télécommunications (L1425-1), il est précisé que les collectivités territoriales peuvent être opérateurs d'opérateurs ou opérateurs de services à l'attention de l'utilisateur final. Dans le cadre de sa délégation, le département de l'Eure (et donc son délégataire) sera a priori uniquement opérateur d'opérateurs.
- L' ADSL, qui consiste à utiliser les fils téléphoniques pour amener le haut débit chez l'usager en provenance des centraux équipés à cet effet, est effectivement limité en débit par la longueur et la qualité de la ligne, et la position des centraux a donc une incidence directe sur les possibilités de desserte. Une "inégalité numérique" inhérente à cette technologie existe donc en zone rurale, mais aussi en ville puisque des versions de cette technologie (ADSL2+) permettent des débits de plus de 20 Mbits/sec, mais uniquement pour les usagers les plus proches du central téléphonique.
- D'autres technologies (par exemple radio) pourraient être mises en œuvre pour résoudre ces problèmes. La radio - ou le satellite - ont par contre deux inconvénients vis à vis de l'ADSL : leur coût ramené à l'utilisateur, et une fiabilité moins bonne.